

## Titre du projet--Transformation de la route 185 en route a 4 voies

Présentation de **Ginette Caron**

A qui de droit ,

Je suis sensibilisée au projet car, il y a plus de dix ans que je demeure à cet endroit et suis bien placée pour constater la croissance exhaustive du flux de circulation sur cette route, la rendant dangereuse pour les usagers.

À la dernière audience publique en date du 23 Octobre 2006, je fus consternée en apprenant que l'on empiétait sur mon terrain pour la voie de desserte.

Ayant suivi de près toutes les audiences et m'étant informée auprès des dirigeants de ma municipalité , je ne devais pas , selon eux , être touchée par ce projet.

Considérant que, ma propriété pourrait faire partie du patrimoine québécois (maison ancestrale)

Considérant que, des arbres plus que centenaires contribuant à l'harmonie du lieu seront détruits

Considérant que, c'est une voie de desserte qui en serait la cause et que cette dernière suppose une circulation à vitesse réduite, je crois fermement étant donné la position géographique de mon terrain, qu'il est possible de modifier légèrement le tracé ce qui aurait pour effet , de minimiser les coûts et préserver ce beau site.

Je vous prie et vous remercie de bien considérer mes préoccupations que j'estime fondées.

Bien à vous,

Mme Ginette Caron  
Notre Dame du Lac

N.B. Ci-joint une photo du site



